Zeitschrift: Wasser- und Energiewirtschaft = Cours d'eau et énergie

Herausgeber: Schweizerischer Wasserwirtschaftsverband

Band: 42 (1950)

Heft: 1-2

Artikel: Usine de Salanfe-Miéville de la Salanfe S. A.

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-922012

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Usine de Salanfe-Miéville de la Salanfe S. A.

(Energie de l'Ouest-Suisse S. A., Lausanne, et Lonza, usines électriques et chimiques S. A., Bâle)

La réalisation du projet comporte:

- 1. La création d'un bassin d'accumulation au plateau de Salanfe par la fermeture, au moyen d'un barrage, de la sortie de la rivière du même nom, dont les eaux seront retenues conjointement avec celles amenées du bassin versant de St-Barthélemy—St-Maurice supérieur et celui de la Saufla;
- 2. L'utilisation de l'eau accumulée sur une chute d'environ 1450 m dans une usine souterraine située à la plaine du Rhône près de Miéville et reliée au barrage par une conduite forcée logée dans une galerie. La puissance installée à l'usine serait de l'ordre de 60 000 kW et la production possible d'énergie d'hiver de 130 millions de kWh par an.

Ouvrages

Les ouvrages tels que prévus dans le projet comprennent:

un barrage à gravité évidé, dont le couronnement se trouve à la cote 1925.50, représentant une masse de 200 000 m³ de béton d'une hauteur maximum de 52 m au-dessus des fondations et d'une longueur développée de 600 m, dont 325 m formant la partie centrale évidée et 275 m les deux ailes à gauche et à droite du barrage proprement dit;

un organe de vidange principal, soit un canal de 145 m de long et de 4 m² de section, capable d'évacuer 27,5 m³ par seconde;

un déversoir de 20 m de long, dont le seuil se trouve à la cote 1925.00, permettant d'évacuer les crues qui pourraient se produire;

un canal d'amenée de 517 m de long et de 2 m de diamètre, avec raccordement à la

conduite forcée métallique, mesurant avec le collecteur 4800 m, le tout logé dans une galerie d'environ 10 m² de section reliant le barrage à la plaine du Rhône, le diamètre équivalent étant de 1100 mm. Le débit normal pour lequel la conduite forcée est prévue est de 5,4 m³/s;

l'usine souterraine à Miéville avec 3 groupes hydro-électrique de 20 000 kW chacun, avec les installations annexes correspondantes, soit: transformateurs, appareillage et station de départ à ciel ouvert;

une galerie d'adduction pour les eaux de la Saufla, mesurant 4140 m de long avec une section de 4 m² et les ouvrages connexes au Giétroz-du-Fond, comportant:

une prise d'eau sur la Saufla occidentale,

un bassin de compensation de 15 000 m3 et

une station de pompage, équipée de 3 groupes motopompes, chacun calculé pour un débit de 1000 l/sec., nécessitant une puissance de 500 CV pour le refoulement de 1000 l/sec. à 30 m de hauteur;

un canal d'adduction pour les eaux de St-Barthélemy/ St-Maurice supérieur, avec une longueur de 200 m environ et une section de 3—4 m².

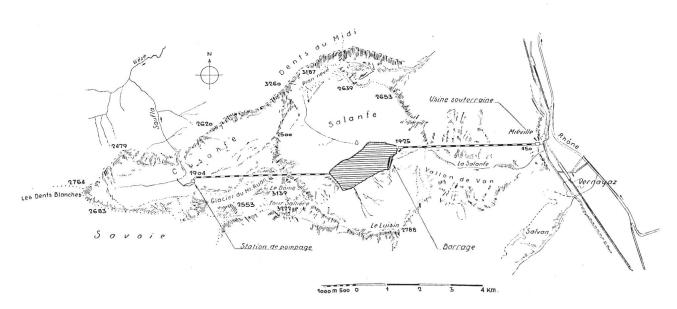


Fig. 1. Situation générale de la chute de Salanfe, 1:125 000